

# COUR SUPÉRIEURE MATIÈRE FAMILIALE

Rôle- salle 2.17

## AIDE-MÉMOIRE

Des procédures ont été mises en place afin d'éviter de vous présenter au palais de justice de Montréal. Ci-dessous, la liste de demandes concernées :

TYPES DE DEMANDES	COMMENT FAIRE ?	ADRESSE DE COURRIEL OÙ ?	ÉCHÉANCE	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
<b>DEMANDES NON CONTESTÉES</b>				
Demands de remise non contestées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoyer un courriel</li> <li>• Titre du courriel : Inscrire le numéro du dossier</li> </ul>	<a href="mailto:courpratique-remise@justice.gouv.qc.ca">courpratique-remise@justice.gouv.qc.ca</a>	Veille de la date de présentation, jusqu'à 16 heures	Pour les remises de moins de 30 jours vous présenter à l'appel du rôle virtuel de la salle 2.17 par l'outil TEAMS.
Homologation d'entente/reconduction d'ordonnance de sauvegarde sous enveloppe	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avant la date de présentation :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Remplir et transmettre le formulaire « <a href="#">Instruction pour demande d'homologation ou reconduction sous enveloppe</a> »</li> <li>○ Titre du courriel : « Demande d'homologation de consentement ou reconduction »</li> </ul> </li> </ul>	<a href="mailto:courpratique-217@justice.gouv.qc.ca">courpratique-217@justice.gouv.qc.ca</a>	Jusqu'à 8 h 30 le matin du jour de la présentation	Un procès-verbal vous sera transmis par courriel.
Demande pour obtenir une date d'audition	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoyer un courriel avec une copie de la <a href="#">Déclaration commune pour fixation d'une audience de plus de deux heures – Pratique familiale</a> et des documents à déposer au dossier afin qu'il soit complet</li> <li>• Titre du courriel : « Fixation d'une date » ou « Dépôt d'engagements »</li> </ul>	<a href="mailto:courpratique-217@justice.gouv.qc.ca">courpratique-217@justice.gouv.qc.ca</a>	<u>2 jours ouvrables</u> avant la date de présentation	Vous devez participer à l'appel du rôle virtuel de la salle 2.17 pour obtenir la date <u>ou prendre les engagements requis.</u>
<b>DEMANDES CONTESTÉES OU NON</b>				
Toute autre demande relevant de la compétence du juge ou du greffier spécial	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplir et transmettre le formulaire « <a href="#">Formulaire de demande d'audience en matière familiale</a> »</li> <li>• Titre du courriel : « Demande d'audience en matière familiale »</li> </ul>	<a href="mailto:courpratique-217@justice.gouv.qc.ca">courpratique-217@justice.gouv.qc.ca</a>	(...) <u>Entre 8 heures et 12 h 30 le dernier jour ouvrable avant la date de présentation</u>	Aucune participation nécessaire à l'appel du rôle virtuel de la salle 2.17  Un courriel vous sera transmis pour vous indiquer la salle à laquelle vous êtes transféré, le cas échéant ou si votre demande sera traitée par le greffier spécial. <u>Le formulaire est facultatif pour les demandes contestées et obligatoire pour les demandes non contestées.</u>

*Advenant toute divergence avec cet aide-mémoire et les Communiqués de la Cour supérieure (district de Montréal), veuillez noter que ces derniers ont préséance sur le présent aide-mémoire.*

*Il est important de consulter le site Internet de la Cour supérieure pour les dernières mises à jour du présent aide-mémoire.*

*La procédure visée doit toujours être au rôle.*

*Toujours mettre toutes les parties au dossier en « copie conforme ».*

*Tous les formulaires susmentionnés sont disponibles sur le site Internet de la Cour supérieure et du Barreau de Montréal.*